



Assemblée générale

UN LIBRARY

DEC 18 1979

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/C.5/34/101
14 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 70 et 98 de l'ordre du jour

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU
SERVICE DU DEVELOPPEMENT

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Incidences administratives et financières du projet de résolution publié
sous la cote A/C.2/34/L.122

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du
règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. A sa 59ème séance, le 13 décembre 1979, la Deuxième Commission a approuvé le projet de résolution publié sous la cote A/C.2/34/L.122 et Add.1. Elle était saisie des états des incidences financières y relatifs (A/C.2/34/L.105 et Add.1).
2. Le projet de résolution publié sous la cote A/C.2/34/L.122 et Add.1 est divisé en six sections, dont quatre renferment des dispositions qui, de l'avis du Secrétaire général, auraient des incidences financières. On trouvera donc dans le présent document les estimations que le Secrétaire général a établies en ce qui concerne les incidences financières des sections II, III, V et VI. Dans toute la mesure du possible, les hypothèses à partir desquelles a été établi le présent état se fondent sur les propositions figurant dans le document A/34/587/Add.1.

I

Incidences administratives et financières de la section II du
projet de résolution

3. Aux termes du paragraphe 1 de la section II du projet de résolution publié sous la cote A/C.2/34/L.122 et Add.1, l'Assemblée générale déciderait de créer un Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement et de recommander au Conseil économique et social de mettre fin aux fonctions de son Comité de la science et de la technique au service du développement.

4. Selon le paragraphe 3 de cette même section, l'Assemblée générale déciderait que tous les pays pourront participer aux travaux du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement en qualité de membre à part entière et que le Comité se réunira une fois par an.

5. Selon le paragraphe 6, l'Assemblée générale déciderait également que le Comité intergouvernemental tiendra, à titre exceptionnel, une session supplémentaire d'une semaine au début de 1980 pour examiner, entre autres, les questions d'organisation et d'autres questions particulièrement urgentes et qu'il tiendra sa session ordinaire au cours du deuxième semestre de 1980.

6. Selon le paragraphe 9, l'Assemblée générale inviterait le Conseil économique et social à prendre les mesures nécessaires, compte tenu des recommandations qui pourraient être faites par le Comité intergouvernemental, au sujet du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement.

7. Selon le paragraphe 11, l'Assemblée générale inviterait tous les organes, organisations et organismes des Nations Unies, y compris les commissions régionales, et d'autres à participer activement aux travaux du Comité intergouvernemental.

8. De l'avis du Secrétaire général, toutes les propositions précitées pourraient avoir des incidences financières au titre des services de conférence et des frais de voyage. Cependant, étant donné les nombreuses inconnues qui subsistent en ce qui concerne la durée et la périodicité des réunions et la documentation nécessaire, le Secrétaire général estime qu'il conviendrait d'attendre avant de demander les crédits supplémentaires (montants nets) correspondant aux propositions qui seraient, comme il est dit ci-dessus, présentées à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale. On se rappellera que certains crédits ont déjà été demandés dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 pour les sessions du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au service du développement et pour une session du Comité de la science et de la technique au service du développement. A sa 52ème séance, le 19 novembre, la Cinquième Commission a décidé de renvoyer à une date ultérieure l'examen des parties 8 et 9 du chapitre 4.A. Comme il ne se propose pas de demander de crédits supplémentaires à l'heure actuelle pour le nouveau Comité intergouvernemental, le Secrétaire général pense que la Cinquième Commission devrait envisager d'approuver le crédit de 173 200 dollars demandé dans les parties 8 et 9 du chapitre 4.A du budget-programme, étant entendu que les ajustements nécessaires seront proposés à la trente-cinquième session de l'Assemblée générale, car le Secrétaire général disposera sans doute alors d'une base ferme pour évaluer le montant net des dépenses supplémentaires qu'est susceptible d'entraîner l'application de la section section II du projet de résolution.

II

Incidences administratives et financières de la section III du
projet de résolution

9. Aux termes du paragraphe 1 de la section III du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général de créer, en tant que nouvelle entité distincte sur le plan administratif, un centre pour la science et la technique au service du développement dans le cadre du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et, aux termes du paragraphe 2, elle déciderait que le Centre sera établi au Siège de l'Organisation des Nations Unies et sera dirigé par un Sous-Secrétaire général relevant directement du Directeur général, comme prévu à l'alinéa 64 b) de l'annexe à la résolution 32/197 de l'Assemblée générale et à l'alinéa 5 c) de la section IV de la résolution 33/202 de l'Assemblée générale.

10. Selon le paragraphe 5, l'Assemblée générale déciderait d'allouer au Centre toutes les ressources nécessaires du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, en utilisant dans toute la mesure du possible les ressources disponibles dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de supprimer le Bureau de la science et de la technique et d'en transférer immédiatement la plupart des postes et ressources budgétaires au Centre; l'Assemblée déciderait en outre que le Comité intergouvernemental devrait déterminer le plus tôt possible s'il convient d'augmenter ces ressources.

11. Selon le paragraphe 6, l'Assemblée générale serait convenue d'examiner les arrangements indiqués plus hauts, y compris le rang du chef du Centre, à sa trente-sixième session.

12. En ce qui concerne la proposition tendant à ce que la nouvelle entité administrative porte le nom de Centre, le Secrétaire général note que cette proposition est assez compatible avec les critères qu'il a proposés dans son rapport (A/C.5/32/17) sur la nomenclature des services du Secrétariat, que l'Assemblée générale a approuvée dans sa résolution 32/204.

13. Le Secrétaire général a passé en revue l'ensemble des effectifs nécessaires au Centre, compte tenu de la décision proposée d'allouer toutes les ressources nécessaires et de transférer immédiatement au Centre la plupart des postes du Bureau de la science et de la technique 1/ et compte tenu également des indications préliminaires figurant au paragraphe 16 du document A/34/587/Add.1.

1/ On se rappellera qu'à sa 51ème séance, le 19 novembre 1979, la Cinquième Commission a décidé de reporter l'examen de la partie 4 du chapitre 6.B dans le cadre de l'examen en première lecture du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981. Dès lors que la Deuxième Commission a approuvé le projet de résolution publié sous la cote A/C.2/34/L.122 et Add.1, il semblerait opportun que la Cinquième Commission revienne à cette question lorsqu'elle examinera le présent état d'incidences financières.

Pour appliquer la décision proposée, si elle est adoptée par l'Assemblée générale, il est prévu de déterminer d'ici le 31 janvier 1980, les postes d'administrateur et d'agent des services généraux connexes, ainsi que les ressources budgétaires correspondantes, à transférer au Centre. La façon la plus rapide de procéder sur ce point serait peut-être que l'Assemblée générale autorise le Secrétaire général à opérer en 1980 les transferts et virements nécessaires du chapitre 6 du budget-programme (Département des affaires économiques et sociales internationales) au nouveau chapitre 5.B et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale lors de sa trente-cinquième session.

14. A l'issue de l'examen mentionné au paragraphe 13 ci-dessus, le Secrétaire général pense que l'Assemblée générale voudra peut-être créer le poste de chef du nouveau secrétariat et les postes d'agent des services généraux d'appui, en ce qui concerne les effectifs supplémentaires nécessaires, en sus des postes transférés du Département des affaires économiques et sociales internationales, pour permettre au Centre d'assumer pleinement les responsabilités qui lui incombent en vertu du Programme d'action de Vienne, l'Assemblée générale voudra peut-être autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses à concurrence de 300 000 dollars. Ce montant est calculé sur la base de la conclusion à laquelle est parvenue le Secrétaire général et selon laquelle il faudrait éventuellement recruter à titre temporaire en 1980 sept fonctionnaires de la catégorie des administrateurs et de rang supérieur et un certain nombre de fonctionnaires de la catégorie des agents des services généraux comme il est indiqué au paragraphe 16 du document A/34/587/Add.1. Le montant total des dépenses à engager serait influencé par le nombre des postes susceptibles d'être prélevés sur les effectifs du Bureau de la science et de la technique.

15. Ainsi le nombre estimatif des postes permanents supplémentaires nécessaires seraient les suivants :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
a) Postes permanents (1980-1981)	
1 Sous-Secrétaire général	76 300
1 assistant personnel (G-5)	30 400
1 secrétaire (G-4)	<u>21 900</u>
Total, traitements et dépenses communes de personnel au titre des postes permanents	<u>128 600</u>

16. Le coût des services commune liés aux postes permanents indiqués ci-dessus sont les suivants :

/...

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Locaux	46 200
Mobilier et matériel de bureau	14 700
Fournitures de bureau	200
Machines de bureau (location)	200
Communications	<u>5 700</u>
Total	<u>67 000</u>

17. Les crédits nécessaires pour couvrir les frais de voyage du personnel en mission sont provisoirement estimés à 38 000 dollars pour 1980. On prévoit que le Sous-Secrétaire général devra se rendre auprès de chacune des commissions régionales et qu'il participera, avec un personnel d'appui, à quelque quatre missions aux fins de consultations et de coordination avec des institutions spécialisées et les centres ou instituts scientifiques et techniques appropriés.

III

Incidences administratives et financières de la section V du projet de résolution

18. Aux termes du paragraphe 1 de la section V du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général d'établir une étude de base des activités, mandats et méthodes de travail de tous les organes, organisations et organismes du système des Nations Unies dans le domaine de la science et de la technique au service du développement et d'étudier les possibilités d'améliorer l'efficacité du système dans ce domaine. Un rapport préliminaire sur cette étude serait soumis au Comité intergouvernemental à sa première session de fond et une étude finale, accompagnées de propositions, serait soumise au Comité intergouvernemental à sa session de 1981. Le Comité intergouvernemental ferait des recommandations préliminaires à l'Assemblée générale lors de sa trente-cinquième session et des recommandations définitives à l'Assemblée générale lors de sa trente-sixième session. L'établissement du rapport mentionné ci-dessus aura des incidences financières mais, on estime que ces dépenses pourraient être couvertes à l'aide des ressources dont disposent toutes les unités administratives concernées, y compris comme celles qui seraient fournies au nouveau Centre, et, par conséquent, aucun crédit supplémentaire ne sera demandé au titre de l'étude envisagée.

IV

Incidences administratives et financières de la section VI du projet de résolution

19. Aux termes de l'alinéa b) du paragraphe 8 de la section VI du projet de résolution, l'Assemblée générale déciderait d'établir un groupe intergouvernemental d'experts, composé de 27 membres élus sur la base d'une répartition géographique équitable, chargé d'entreprendre rapidement, avec le concours du Directeur général

/...

au développement et à la coopération économique internationale, une étude approfondie de tous les arrangements pertinents relatifs au fonctionnement du Système de financement pour la science et la technique au service du développement. On prévoit que ce groupe devrait se réunir deux fois en 1980, d'abord pendant une, puis pendant deux semaines, et deux fois en 1981, pendant deux semaines chaque fois, afin de mener cette étude à son terme. On a évalué le coût de ces réunions compte tenu des hypothèses suivantes :

- a) Le Groupe d'experts se réunirait à New York;
- b) L'interprétation serait assurée en anglais, chinois, espagnol, français et russe;
- c) La documentation nécessaire avant, pendant et après les sessions serait établie en anglais, chinois, espagnol, français et russe;
- d) Les frais de voyage et indemnités de subsistance des membres du groupe d'experts seraient à la charge de l'Organisation.

20. Les frais de voyage et indemnités de subsistance des membres du Groupe d'experts prévu sont estimés à 275 200 dollars.

21. Etant donné le caractère éminemment spécialisé et technique des questions qu'il devra étudier 2/, il faudrait fournir au groupe d'experts l'appui fonctionnel nécessaire, non seulement en faisant directement appel au personnel, mais également en ayant recours à des services de consultants représentant à peu près 18 mois de travail par an. Les dépenses correspondantes sont estimées à 144 000 dollars pour l'exercice biennal 1980-1981.

22. Le coût estimatif des services de conférence nécessaires s'élèverait à 381 700 dollars (coût intégral).

23. Selon l'alinéa e) du paragraphe 8 du projet de résolution, l'Assemblée générale allouerait à l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement les ressources nécessaires aux activités initiales préparatoires du Fonds intérimaire. Le Secrétaire général a déjà présenté dans le document A/34/587/Add.2 un état des incidences financières à prévoir si l'Assemblée générale approuvait les propositions de l'Administrateur du PNUD relatives aux dépenses initiales d'administration et d'appui au programme du Fonds intérimaire. Comme il est indiqué au paragraphe 10 de ce document, il faudrait alors ouvrir un crédit

2/ Les disciplines qui seraient abordées comprennent la planification du développement, les finances, les sciences naturelles et les techniques associées, les sciences sociales et humaines et l'administration et la gestion en général.

supplémentaire 3/ de 1 041 400 dollars, mais cette opération serait intégralement compensée par l'inscription aux chapitres des recettes d'une somme de même montant représentant les remboursements que le Fonds intérimaire fera à l'Organisation des Nations Unies une fois qu'il serait devenu opérationnel.

24. Toujours selon l'alinéa e) du paragraphe 8 du projet de résolution, le Secrétaire général serait prié de convoquer, au plus tard en mars 1980, une conférence pour les annonces de contributions. En partant de l'hypothèse que la réunion ne durerait qu'un jour, que l'interprétation serait assurée en anglais, chinois, espagnol, français et russe et que la documentation nécessaire avant, pendant et après la session, soit au total 15 pages, serait établie dans ces mêmes langues, le coût des services de conférence est estimé à 48 600 dollars.

Récapitulation

25. En résumé, si l'Assemblée générale adopte le projet de résolution publié sous la cote A/C.2/34/L.122 et Add.1, il faudra ouvrir un crédit supplémentaire s'élevant au total à 1 714 600 dollars 4/, montant qui ne comprend pas les dépenses relatives aux services de conférence. Le coût des services de conférence a été établi à une date trop tardive pour qu'il soit possible de l'inclure dans l'état récapitulatif des incidences administratives et financières relatives au coût des services de conférence publié sous la cote A/C.5/34/98. Comme il est indiqué dans ce document, le coût des services de conférence connu à une date trop tardive pour pouvoir y être inclus sera pris en considération dans le cadre des rapports sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981. Le coût estimatif des services de conférence s'établit comme suit :

3/ Y compris le montant de 1 041 400 dollars qui, comme il a déjà été indiqué dans le document A/34/587/Add.2, sera intégralement compensé par des recettes équivalentes aux chapitres du budget relatifs aux recettes.

4/ Cette opération serait partiellement compensée par l'inscription d'un montant de 1 061 800 dollars au chapitre des recettes pertinent du budget-programme.

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
a) Conférence pour les annonces de contributions; premier trimestre de 1980	48 600
b) Première réunion du Groupe d'experts, 1980	71 700
c) Deuxième réunion du Groupe d'experts, 1980	102 600
d) Troisième réunion du Groupe d'experts, 1981	103 700
e) Quatrième réunion du Groupe d'experts, 1981	<u>103 700</u>
Total	<u>430 300</u>

On trouvera à l'annexe au présent document le détail de ces coûts.

26. Le crédit demandé au nouveau chapitre 5.B du projet de budget-programme pour la création du Centre pour la science et la technique au service du développement se répartissent comme suit :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Postes permanents	97 400
Dépenses communes de personnel	31 200
Consultants	144 000
Frais de voyage des représentants	275 200
Frais de voyage du personnel	<u>38 000</u>
Total, chapitre 5.B.	<u>585 800</u>

27. Le crédit correspondant demandé au chapitre 28.D du projet de budget-programme au titre des services communs assurés par le Bureau des services généraux se décompose comme suit :

/...

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
Location de matériel de bureau	200
Location et entretien des locaux	46 200
Communications	5 700
Fournitures et accessoires de bureau	200
Mobilier et matériel	<u>14 700</u>
Total, chapitre 28.D	<u>67 000</u>

28. Le crédit demandé au nouveau chapitre 5.B du projet de budget-programme au titre de l'avance d'un montant de 1 041 400 dollars consentie à l'Administrateur du PNUD, sera inscrit sous un seul objet de dépense (subventions et contributions) et cette opération serait intégralement compensée par l'inscription d'un même montant aux chapitres des recettes du budget-programme.

29. La proposition tendant à autoriser le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 300 000 dollars est fondée sur la ventilation suivante des ressources qui pourraient être utilisées, par chapitre du budget et par objet de dépense :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
A. Chapitre 5.B	
Postes temporaires	187,2
Dépenses communes de personnel	<u>60,1</u>
	<u>247 300</u>
B. Chapitre 28.D	
Location de matériel de bureau	600
Location et entretien des locaux	20 100
Communications	5 500
Fournitures de bureau et accessoires	800
Mobilier et matériel	<u>25 700</u>
Total	<u>52 700</u>

/...

30. Il faudrait ouvrir au chapitre 31 des dépenses un crédit supplémentaire de 20 400 dollars au titre des contributions du personnel, qui correspond au crédit demandé au nouveau chapitre 5.B. Cette opération sera compensée par une augmentation équivalente au chapitre premier des recettes.

31. Le Secrétaire général se propose de faire rapport à l'Assemblée générale lors de sa trente-cinquième session sur la création du Centre en formulant les propositions qu'il jugera bon de faire, à la lumière des faits nouveaux, et en particulier des deux premières réunions du Comité intergouvernemental.

Annexe

Première réunion du Groupe d'experts sur la science et la technique
à New York pendant une semaine

	<u>Effectifs</u> <u>nécessaires</u>	<u>Nombre de jours</u> <u>de travail</u>	<u>Taux</u> <u>journalier</u>		<u>Total</u>
				(En dollars des Etats-Unis)	
<u>Interprétation</u> (anglais, chinois, espagnol, français et russe)					
Traitements	16	7	24	23 632	
Frais de voyage	16			17 200	40 832
<u>Documentation</u>					
Avant la session : 15 pages en anglais, chinois, espagnol, français et russe					
Traitements					
Traduction	4	3	163	1 956	
Révision	4	1	174	696	
Dactylographie - personnel non local	4	3	48	576	
- personnel local	1	1	30	30	3 258
Pendant la session					
Traitements					
Traduction					
Révision	4	7	174	4 872	
Dactylographie - personnel non local	4	7	48	1 344	
- personnel local	1	5	30	150	6 366
					/...

	<u>Effectifs nécessaires</u>	<u>Nombre de jours de travail</u>	<u>Taux journalier</u> (En dollars des Etats-Unis)	<u>Total</u>
Après la session : 25 pages en anglais, chinois, espagnol, français et russe				
<u>Traitements</u>				
Traduction	4	7	163	4 564
Révision	4	2	174	1 044
Dactylographie - personnel non local	4	7	48	1 344
personnel local	1	3	30	90
				7 402
<u>Reproduction/distribution</u>				850
<u>Personnel de conférence divers</u>	2	5	30	300
<u>Coût des services communs</u>				200
<u>Frais de voyage du personnel non local</u>				12 900
<u>Total</u>				71 748

/...

Coûts unitaires des deuxième, troisième et quatrième réunions du Groupe
d'experts sur la science et la technique qui se tiendraient à
New York, pendant deux semaines chacune, en 1980 et 1981

	<u>Effectifs nécessaires</u>	<u>Nombre de jours de travail</u>	<u>Taux journalier</u> (En dollars des Etats-Unis)	<u>Total</u>
<u>Interprétation</u> (anglais, chinois, espagnol, français et russe)				
Traitements	16	14	211	47 264
Frais de voyage	16			17 200
				64 464
<u>Documentation</u>				
Avant la session : 15 pages en anglais, chinois, espagnol, français et russe				
Traitements				
Traduction	4	3	163	1 956
Révision	4	1	174	696
Dactylographie - personnel non local	4	3	48	576
- personnel local	1	1	30	30
				3 258
Pendant la session : 50 pages en anglais, chinois, espagnol, français et russe				
Traitements				
Traduction				
Révision	4	14	174	9 744
Dactylographie - personnel non local	4	14	48	2 688
personnel local	1	10	30	300
				12 732
				/...

	<u>Effectifs nécessaires</u>	<u>Nombre de jours de travail</u>	<u>Taux journalier</u> (En dollars des Etats-Unis)	<u>Total</u>
Après la session : 25 pages en anglais, chinois, espagnol, français et russe				
<u>Traitements</u>				
Traduction	4	7	163	4 564
Révision	4	2	174	1 044
Dactylographie - personnel non local	4	7	48	1 344
personnel local	1	3	30	90
				7 042
<u>Reproduction/distribution</u>				
				1 250
<u>Personnel de conférence divers</u>				
	2	10	30	600
<u>Coût des services communs</u>				
				400
<u>Frais de voyage du personnel non local</u>				
				12 900
<u>Total</u>				
				102 646

Le total indiqué ici correspond au coût en 1980 de la deuxième réunion. Pour les troisième et quatrième réunions, qui se tiendront en 1981, il conviendra de tenir compte de l'inflation (1 p. 100), ce qui porte le total à 103 672 dollars pour chaque réunion.

/...

Conférence d'un jour pour les annonces de contributions au Fonds intérimaire
 pour la science et la technique qu'il est proposé de tenir au Siège en 1980

	<u>Effectifs nécessaires</u>	<u>Nombre de jours de travail</u>	<u>Taux journalier</u> (En dollars des Etats-Unis)	<u>Total</u>
<u>Interprétation</u> (anglais, chinois, espagnol, français et russe)				
Traitements	16	3	211	10 128
Frais de voyage	16			17 200
				27 328
<u>Documentation</u>				
Avant la session : 15 pages en anglais, chinois, espagnol, français et russe				
Traitements				
Traduction	4	1	163	652
Révision	4	1	174	696
Dactylographie - personnel non local	4	1	48	192
- personnel local	1	1	30	30
				1 570
Pendant la session : 5 pages en anglais, chinois, espagnol, français et russe				

/...

	<u>Effectifs nécessaires</u>	<u>Nombre de jours de travail</u>	<u>Taux journalier</u> (En dollars des Etats-Unis)	<u>Total</u>
<u>Traitements</u>				
Traduction	4	1	163	652
Révision	4	1	174	696
Dactylographie - personnel non local	4	1	48	192
- personnel local	1	1	30	30
Après la session : 5 pages en anglais, chinois, espagnol, français et russe				
<u>Traitements</u>				
Traduction	4	1	163	652
Révision	4	1	174	696
Dactylographie - personnel non local	4	1	48	192
personnel local	1	1	30	30
				1 570
<u>Reproduction/distribution</u>				1 600
<u>Personnel de conférence divers</u>	2	1	30	60
<u>Coût des services communs</u>				400
<u>Frais de voyage du personnel non local</u>	12			12 900
<u>Total</u>				48 568
